

On pourrait, de cette sorte, condenser l'air à une quantité considérable d'atmosphères. Des expériences faites récemment à Paris, sur le gaz hydrogène, et au moyen de récipients formés seulement d'une tôle assez mince, ont donné la preuve qu'on peut atteindre et dépasser même soixante atmosphères. En Angleterre, des expériences identiques ont été poussées jusqu'à une condensation de cent-dix et même cent-vingt atmosphères.

Après avoir obtenu cette puissante faculté de compression, il fallait régulariser l'émission et l'action de cette force ainsi mise en réserve. Un appareil que l'inventeur dit être fort simple, mais dont il ne donne pas la description, pourvoit à cette nécessité.

Les machines à vapeur fonctionnent à la pression commune de trois atmosphères; il fallait donc régler les choses de manière à ce que l'air passât du récipient dans le cylindre à une pression semblable. Ce résultat est obtenu par un régulateur analogue à celui que renferment les réservoirs à gaz comprimé, et qui agit de telle sorte qu'en sortant du récipient l'air comprimé s'ouvre lui-même la porte, et n'arrive dans le cylindre que sous une pression déterminée, toujours égale.

Ainsi, au moyen des ingénieuses combinaisons de M. Andraud, l'air recueilli, condensé et mis en réserve constituerait une force immense et régularisée, désormais soumise à la volonté de l'homme.

Mais l'inventeur n'a pas borné seulement ses investigations à l'organisation matérielle du moteur nouveau qu'il voulait produire, il a recherché encore les moyens d'en obtenir l'application aussi parfaite que possible.

Le mode d'action de l'air comprimé devait naturellement être semblable à celui adopté pour les machines à vapeur; mais l'organisation actuelle de ces machines a paru à M. Andraud susceptible de recevoir des perfectionnements utiles. Le mode d'action de ces machines consiste, comme on sait,